

BULLETIN D'INSCRIPTION - PARIS/CRÉTEIL

STAGES 2022/2023

Je, soussigné(e) Madame Mademoiselle Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tel. portable : _____

Email : _____

Déclare m'inscrire inscrire mon enfant - Age : _____

Genre : Féminin Masculin

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Né(e) le : _____ à : _____ Nationalité : _____

Tel. portable : _____

Email : _____

Au(x) stage(s) suivant(s) - Saison 2022-2023 (cochez la ou les cases choisies) :

Règlement à effectuer par chèque à l'ordre de EUROPE MUSICALS, virement ou CB.

Je prends note que les cours ont lieu conformément aux conditions générales de services et règlement intérieur.

STAGES DE MUSIQUE ET CHANT		ADULTES (À PARTIR DE 16 ANS) - Campus Créteil			
VACANCES D'HIVER	20 au 24 février inclus	AIV	17h	<input type="checkbox"/>	390,00 €
VACANCES D'ÉTÉ 2023	03 au 07 juillet inclus	AIV	17h	<input type="checkbox"/>	390,00 €
	21 au 25 août inclus	Chant - Méthode AICOM	15h	<input type="checkbox"/>	390,00 €

STAGES DE THÉÂTRE		ADULTES (À PARTIR DE 16 ANS) - Campus Paris			
VACANCES D'HIVER	20 au 24 février inclus	Théâtre (improvisation, scènes et personnages)	30h	<input type="checkbox"/>	380,00 €

STAGES DE DANSE		ADULTES (À PARTIR DE 16 ANS) - Campus Créteil			
VACANCES DE PRINTEMPS	24 au 28 avril inclus	Danse (classique, moderne-jazz)	30h	<input type="checkbox"/>	380,00 €

STAGES DE COMÉDIE MUSICALE		ADULTES (À PARTIR DE 16 ANS) - Campus Créteil		
VACANCES DE TOUSSAINT	24 au 28 octobre inclus	Les Films Musicaux : <i>La La Land, The greatest showman, A star is born</i>	35h	425,00 €
	02 au 04 novembre inclus	Disney : <i>Aladdin, Le Roi Lion, Encanto, Frozen</i>	30h	380,00 €
VACANCES DE NOËL	19 au 22 décembre inclus	<i>Grease, Dirty Dancing</i>	30h	380,00 €
	26 au 29 décembre inclus	<i>Starmania, Notre-Dame-de-Paris</i>	30h	380,00 €
VACANCES D'HIVER	20 au 24 février inclus	Les Comédies Musicales Américaines	35h	425,00 €
	27 février au 03 mars inclus	Les Comédies Musicales Françaises	35h	425,00 €
VACANCES DE PRINTEMPS	24 au 28 avril inclus	<i>Mamma mia, Grease</i>	35h	425,00 €
	02 au 05 mai inclus	Comédies Music-hall : <i>Chicago, Cabaret, Burlesque</i>	30h	380,00 €
VACANCES D'ÉTÉ 2023	03 au 07 juillet inclus	Disney : <i>La petite sirène, La belle et la bête, Encanto</i>	35h	425,00 €
	10 au 13 juillet inclus	Campus Musical : <i>High school musical, Grease, Hairspray</i>	30h	380,00 €
	17 au 21 juillet inclus	Les films musicaux : <i>The Greatest Showman, Moulin Rouge</i>	35h	425,00 €
	24 au 28 juillet inclus	Les Classiques de Broadway : <i>Les Misérables, Cats, West Side Story, Le Fantôme de l'Opéra</i>	35h	425,00 €
	16 au 18 août inclus	Les Opéras Rock : <i>Starmania, Mozart, Le rouge et le noir</i>	20h	280,00 €
	21 au 25 août inclus	Claquettes, chant, théâtre : <i>La la land, Mary Poppins</i>	35h	425,00 €

STAGES DE COMÉDIE MUSICALE		SENIORS (À PARTIR DE 50 ANS) de 9h30 à 12h30 - Campus Créteil		
VACANCES D'HIVER	27 février au 03 mars inclus	<i>Starmania, Notre-Dame-de-Paris</i>	17h30	275,00 €
VACANCES DE PRINTEMPS	02 au 05 mars inclus	<i>Grease, Mamma Mia !</i>	17h30	275,00 €

STAGES DE COMÉDIE MUSICALE		JUNIORS (DE 7 À 11 ANS) - Campus Créteil		
VACANCES DE TOUSSAINT	24 au 28 octobre inclus	Halloween Musicals	15h de 14h à 17h	215,00 €
	02 au 04 novembre inclus <i>ATTENTION > CAMPUS PARIS</i>	Disney	9h de 14h à 17h	140,00 €
VACANCES DE NOËL	19 au 22 décembre inclus	<i>La reine des neiges, Raiponce</i>	12h de 14h à 17h	175,00 €
VACANCES D'HIVER	20 au 24 février inclus	Chansons françaises : <i>Louane, Vianney, Amel Bent, Soprano, Kids United</i>	15h de 14h à 17h	215,00 €
	27 au 03 mars inclus	Les comédies musicales américaines	15h de 14h à 17h	215,00 €
VACANCES DE PRINTEMPS	24 au 28 avril inclus	Disney	15h de 14h à 17h	215,00 €
	02 au 05 mai inclus	Pop américaine et française	12h de 14h à 17h	175,00 €
VACANCES D'ÉTÉ 2023	10 au 13 juillet inclus	Disney : <i>La petite sirène, Le roi lion</i>	12h de 14h à 17h	175,00 €
	17 au 21 juillet inclus	Disney	15h de 14h à 17h	215,00 €
	16 au 18 août inclus	Disney	9h de 14h à 17h	140,00 €
	21 au 25 août inclus	Mary Poppins	15h de 14h à 17h	215,00 €

STAGES DE COMÉDIE MUSICALE		ADOLESCENTS (DE 12 À 15 ANS) - Campus Créteil			
VACANCES DE TOUSSAINT	24 au 28 octobre inclus	Les séries Disney : <i>Descendants, High School Musical</i>	25h de 11h à 17h		380,00 €
	02 au 04 novembre inclus	Les Comédies Musicales Françaises	15h de 11h à 17h		275,00 €
VACANCES DE NOËL	19 au 22 décembre inclus	Les comédies musicales américaines	20h de 11h à 17h		335,00 €
VACANCES D'HIVER	20 au 24 février inclus <i>ATTENTION > CAMPUS PARIS</i>	Pop Américaine	25h de 11h à 17h		380,00 €
	27 au 03 mars inclus	Les films musicaux : <i>A Star Is Born, Mamma Mia, Greatest Showman...</i>	25h de 11h à 17h		380,00 €
VACANCES DE PRINTEMPS	24 au 28 avril inclus	Pop française	25h de 11h à 17h		380,00 €
	02 au 05 mai inclus	High School Musical !	20h de 11h à 17h		335,00 €
VACANCES D'ÉTÉ 2023	03 au 07 juillet inclus	Disney : <i>La petite sirène, Encanto, Aladdin</i>	25h de 11h à 17h		380,00 €
	10 au 13 juillet inclus	Glee	20h de 11h à 17h		335,00 €
	17 au 21 juillet inclus	Les Comédies Musicales Américaines	25h de 11h à 17h		380,00 €
	24 au 28 juillet inclus	Pop Américaine et française	25h de 11h à 17h		380,00 €
	16 au 18 août inclus	Les films musicaux : <i>A Star Is Born, Mamma Mia, Greatest Showman...</i>	15h de 11h à 17h		275,00 €
	21 au 25 août inclus	Claquettes, chant, théâtre : <i>La la land, Mary Poppins</i>	25h de 11h à 17h		380,00 €

STAGES DE CHANT		ADOLESCENTS (DE 12 À 15 ANS) - Campus Créteil			
VACANCES D'HIVER	20 au 24 février inclus	Chant - Méthode AICOM	15h de 14h à 17h		275,00 €
VACANCES D'ÉTÉ 2023	03 au 07 juillet inclus	Chant - Méthode AICOM	15h de 14h à 17h		275,00 €

VISIO-STAGE		ADULTES (À PARTIR DE 16 ANS) - Partout dans le monde			
VACANCES D'HIVER	6 au 10 mars inclus	Visio-Stage comédie musicale	10h de 18h à 20h		190,00 €

Selon votre choix, les stages sont dispensés à l'adresse suivante :

PARIS 18e
Campus AICOM Paris
 12, Villa de Guelma 75018 Paris
 Métro Pigalle - (ligne 2 & 12)

CRETEIL
Campus AICOM Créteil
 10, rue Albert Einstein - 94000 Créteil
 Métro Créteil - L'Échat (ligne 8)

Suite à mon inscription, je m'engage à verser la somme de _____ €

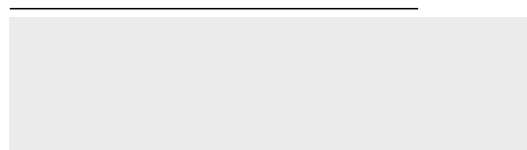
merci d'indiquer le montant total de votre inscription selon votre choix

En cochant cette case, je reconnais avoir lu et accepté les conditions générales et le règlement intérieur.

Fait à : _____

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

Le : _____



Adresse de renvoi du bulletin : SAS Europe Musicals 10 rue Albert Einstein, 94000 Créteil

Comment avez-vous connu l'AICOM ? _____

CODE PROMO : _____

COORDONNÉES BANCAIRES POUR LES RÈGLEMENTS PAR VIREMENT

IBAN : FR76 1751 5900 0008 0152 9419 525

BIC : CEPFRPP751

Domiciliation : CAISSE D'EPARGNE ILE-DE-FRANCE

Pour les règlements par virement, merci de préciser dans l'intitulé le nom du stage, le lieu (Campus AICOM Paris ou Créteil), la période et le nom de la personne inscrite.

Exemple pour le Stage AIV au campus Créteil durant les vacances d'hiver : Stage-AIV-Créteil-été-GONZALES

AUTORISATION DE SORTIE

(en cas d'élève mineur)

Je soussigné(e)

demeurant au

agissant en qualité de père mère tuteur tutrice autorise,

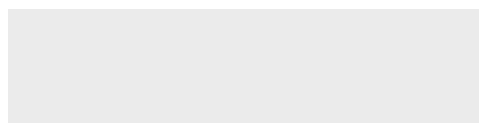
l'enfant.....

à sortir seul(e) à la fin des stages de l'AICOM pour la saison 2022/2023.

Fait à : _____

Signature

Le : _____



Conditions générales de service et règlement intérieur

1) Informatique et liberté : Dans le cadre de la loi « informatique et liberté », seuls les tiers autorisés conformément à la déclaration établie lors de la création du fichier auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) auront accès aux informations vous concernant pour lesquelles vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au client sont nécessaires pour la gestion des élèves par le prestataire. Elles sont destinées à usage interne du prestataire. Les clients bénéficient d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition s'agissant des informations les concernant ou concernant les élèves. Ce droit s'exerce en écrivant à l'adresse suivante : SAS Europe Musicals - AICOM - 10, rue Albert Einstein - 94000 Créteil. Il est par ailleurs précisé que l'établissement est soumis à un système de vidéosurveillance pour la sécurité des élèves, de ses enseignants formateurs et plus généralement de ses clients.

2) L'âge minimum requis pour l'élève au moment de l'inscription est le suivant :

a. Pour une inscription en stage : l'âge minimum est de 7 ans dans l'année de ladite formation pour le bénéficiaire dans le cadre d'un stage junior, 12 ans dans le cadre d'un stage ado et 16 ans dans le cadre d'un stage adulte ou senior.

b. Pour une inscription à la Junior Académie : l'âge minimum est de 7 ans dans l'année de ladite formation pour le bénéficiaire. L'âge maximum est de 17 ans dans l'année de ladite formation pour le bénéficiaire.

c. Pour une inscription en Cours Loisirs : L'âge minimum est de 14 ans dans l'année de ladite formation pour le bénéficiaire.

d. En cas d'inscription d'un(e) mineur(e), la signature d'un représentant légal est obligatoire.

3) Résiliation de l'inscription :

a. À compter de la date de signature du présent bulletin, le répondant financier, signataire du présent bulletin, a un délai de 14 jours pour se rétracter. Le cas échéant, il en informe la SAS Europe Musicals - AICOM par lettre recommandée avec accusé de réception.

b. Le montant annuel des frais de formation est basé sur les frais généraux de la SAS Europe Musicals - AICOM, par rapport au nombre des places disponibles. L'absence d'un élève inscrit, quel qu'en soit le motif, n'a pas pour effet de réduire les frais généraux de la SAS Europe Musicals - AICOM. Aucun remboursement ni réduction des frais de scolarité ne pourra être consenti en cas d'absence, de maladie ou de départ volontaire. En conséquence, les dispositions suivantes sont convenues d'un commun accord avec les parties. Toute résiliation de l'inscription (hors cas mentionnés à l'article 3 a. des présentes conditions générales) par le signataire du présent bulletin doit se faire par lettre recommandée avec accusé de réception à la SAS Europe Musicals - AICOM :

- Avant le début de la formation : dans ce cas, la résiliation entraînera la perte des frais d'inscription forfaitaires versés à la SAS Europe Musicals - AICOM, soit 90 euros

- À partir premier jour de la formation : dans ce cas, le solde des frais de formation (stage, Junior Académie ou Cours Loisirs) est dû.

c. Toute absence non excusée de l'élève pendant plus d'une (1) journée pour les stages et de deux (2) semaines pour la Junior Académie ou les Cours Loisirs pourra être considérée par la SAS Europe Musicals - AICOM comme une résiliation définitive de l'inscription par départ volontaire. Le solde des frais de formation reste dû.

4) Si l'inscrit est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, l'inscription est résiliée. L'étudiant empêché, ou son répondant financier, a la charge de la preuve de la force majeure. Il doit alors justifier l'incapacité à suivre la formation par lettre recommandée avec avis de réception, dans les meilleurs délais. Lorsque la force majeure est retenue, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de la valeur prévue au contrat. Le cas échéant, le remboursement aura lieu à compter du mois de septembre de l'année suivant la signature du présent bulletin.

5) Dispositions financières : la date de paiement correspond à la date de l'inscription, incluant les frais d'inscription d'un montant de 90 euros.

Dans le cas d'une inscription à l'année (Junior Académie ou Cours Loisirs), tout inscrit peut bénéficier d'une facilité de paiement sans frais supplémentaire. Deux chèques sont à déposer à la signature du présent bulletin d'adhésion, encaissables aux dates suivantes : à l'inscription et le 1er décembre de l'année en cours. Toute échéance impayée entraîne la perte de cette facilité de paiement et l'exigibilité immédiate du solde annuel.

Toute autre demande d'échéancier de règlement doit être validée par notre service comptable avant acceptation.

6) En cas d'absence des suites d'un accident ou d'une maladie durant la formation, il reste de la responsabilité de l'élève et son répondant financier de régler le solde des frais de formation, que ceci soit couvert ou non par l'assureur dans le cadre de garanties souscrites au préalable (responsabilité civile privée, individuelle accident ou extra-scolaire).

Dans le cas d'une inscription à la Junior Académie ou en Cours Loisirs, l'élève doit impérativement fournir à l'établissement une attestation d'assurance concernant sa responsabilité civile privée et extra-scolaire, un certificat médical, une photo d'identité, une autorisation de sortie pour les parents qui souhaitent que leur enfant rentre seul.

7) La SAS Europe Musicals - AICOM se réserve le droit de changer le lieu de la formation, dans un secteur de vingt-cinq kilomètres des lieux précités. L'élève en sera informé par courrier ou courriel, au minimum deux semaines à l'avance.

8) Dans le cas d'une inscription d'un mineur, le représentant légal doit impérativement fournir à la SAS Europe Musicals - AICOM une autorisation de sortie pour tout élève autorisé à quitter seul le lieu de formation.

9) Par la signature de ce bulletin d'adhésion, vous autorisez la SAS Europe Musicals - AICOM à enregistrer sur quelque support que ce soit votre image ou l'image de votre enfant au cours de la formation et cédez tout droit de reproduction et de représentation de votre ou son image pour son utilisation dans le cadre de la communication de l'établissement sans limites de durée, sauf avis contraire à nous notifier par écrit.

10) Le signataire du présent bulletin a été informé de l'organisation des cours et du projet pédagogique de la SAS Europe Musicals - AICOM. À noter que les cours de la Junior Académie sont collectifs et tous niveaux. Plusieurs groupes peuvent être organisés suivant les âges aux mêmes horaires sur un même lieu de formation. Un élève inscrit dans un groupe est susceptible de changer pour un autre groupe, quel que soit son âge, selon l'avis concerté des professeurs et de la direction de l'établissement, et cela dès les premiers cours de l'année (suivant le niveau des groupes).

11) Durée de la formation. Selon votre inscription, la durée de la formation est la suivante :

a. Pour une inscription à la Junior Académie : les cours de la Junior Académie ont lieu du début du mois de septembre à la fin du mois de juin, hors vacances scolaires (zone en fonction du lieu de formation choisi) et jours fériés, pour un total de 30 semaines minimum, soit 90 heures de cours minimum pour les cours d'une durée de trois heures, 60 heures de cours minimum pour les cours d'une durée de deux heures, 45 heures de cours minimum pour les cours d'une durée de une heure et trente minutes ou 30 heures de cours minimum pour les cours d'une durée de une heure. Les dates de rentrée de chacun des cours de la Junior Académie sont échelonnées tout au long des deux premières semaines de septembre, selon le jour choisi du cours et la date exacte transmise par la direction de la Junior Académie. À noter que les cours du samedi et du dimanche sont maintenus le premier week-end de chaque vacances scolaire (hors, le cas échéant, les 24 décembre). En cas d'absence, aucune compensation ne sera accordée.

b. Pour une inscription en Cours Loisirs : les Cours Loisirs ont lieu du début du mois de septembre à la fin du mois de juin, hors vacances scolaires (zone en fonction du lieu de formation choisi) et jours fériés, pour un total de 30 semaines minimum et 60 heures de cours minimum dans le cas d'une inscription annuelle et pour un total de 15 semaines minimum et 30 heures de cours minimum dans le cas d'une inscription au semestre pour les cours d'une durée de deux heures, ou 30 heures de cours minimum dans le cas d'une inscription annuelle pour les cours d'une durée de une heure. Les dates de rentrée de chacun des Cours Loisirs sont échelonnées tout au long des deux premières semaines de septembre (ou de février dans le cas d'une inscription au semestre), selon le jour choisi du cours et la date exacte transmise par la direction. En cas d'absence, aucune compensation ne sera accordée.

c. Pour une inscription en stage : chaque stage de formation se déroule selon le calendrier et le nombre d'heures précisé lors de l'inscription, hors jours fériés.

Règles des lieux

La musique et le bruit des cours doivent être émis à un niveau sonore tolérable pour les autres cours et les fenêtres doivent être impérativement fermées pendant tous les cours de chant et de danse pour ne gêner en aucun cas le voisinage.

- Les mobiles doivent être éteints pendant les cours.

- Il est interdit de chanter dans les couloirs.

- Le matériel (lecteur CD, pianos, chaises, bancs) doit être remis en place après utilisation ; toute défectuosité doit être signalée à l'accueil pour une réparation rapide.

- À la fin de chaque cours, la lumière dans les salles de cours doit être éteinte, les casiers des chaînes hi-fi et les salles doivent être fermés à clef.

- Il est interdit de manger dans les salles et de porter des chaussures de ville dans les salles de danse pour une question d'hygiène.

- Par précaution, nous vous invitons à ne pas laisser d'affaire dans les vestiaires pendant vos cours. Les vêtements et objets trouvés sont conservés pendant 15 jours à l'accueil.

Présence et horaires

Tout retard et / ou absence doit être impérativement justifié auprès de l'administration de la SAS Europe Musicals - AICOM Paris / Créteil : 01 45 23 52 69, ou par mail à :

Pour les stages : carole.danan@aicomparis.com

Pour la Junior Académie : geraldine.riviere@aicomparis.com

Pour les Cours Loisirs : coursloisirs@aicomparis.com

Respect

- Tout élève est prié de respecter les souhaits des professeurs concernant la tenue vestimentaire à adopter pendant leurs cours.

- Tout élève est prié de respecter les règles de base de la vie en communauté. Tout manque de respect, qu'il soit envers un membre de l'équipe de la SAS Europe Musicals - AICOM, un professeur, un élève, un visiteur ou les locaux (propreté, etc.) pourra faire l'objet de sanctions.

Fait à : _____

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

Le : _____